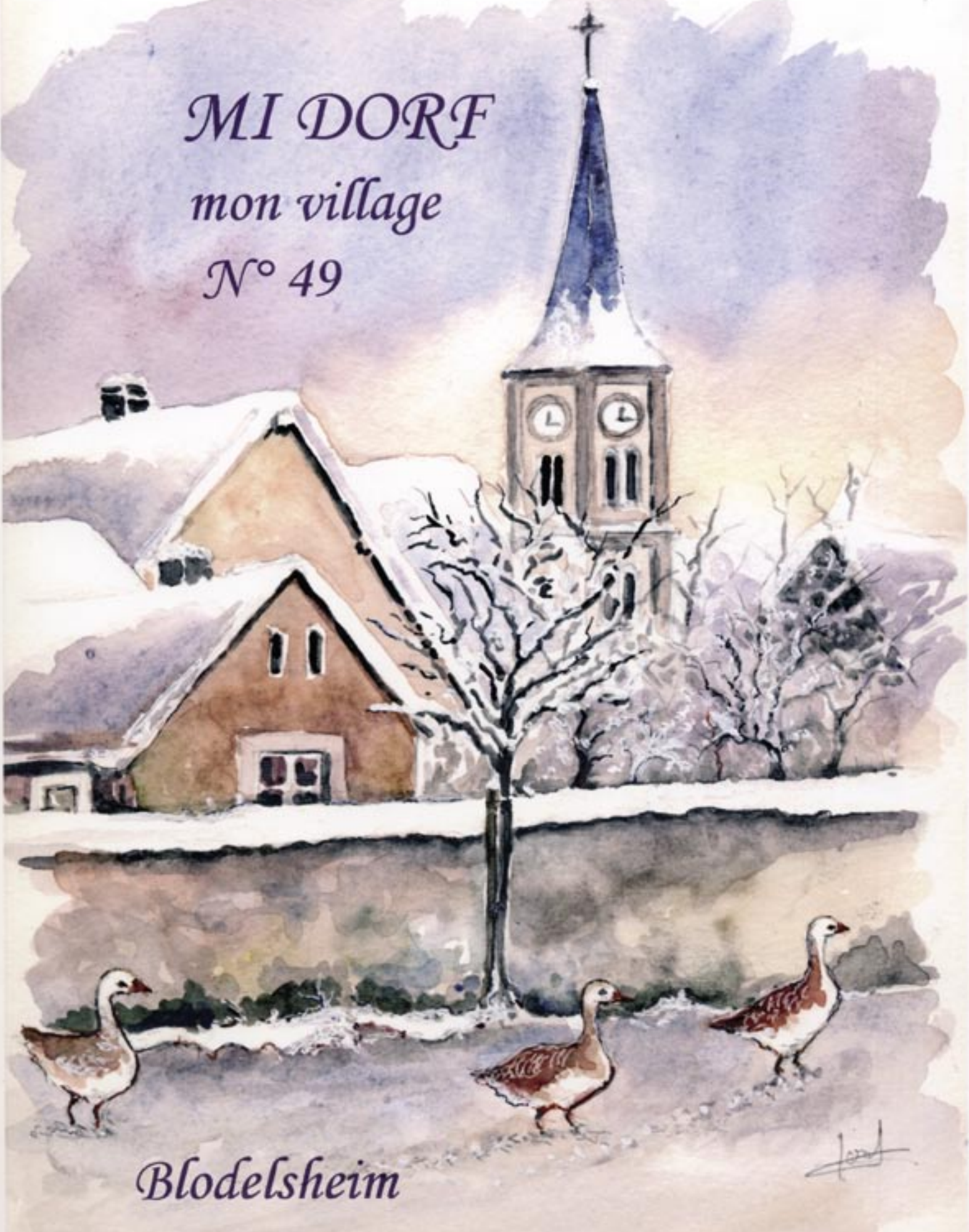
MI DORF

mon village

N° 49



Blodelsheim

décembre 2008

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Nous voilà déjà au seuil d'une nouvelle année, période de fêtes, de vœux et d'espoir. Je souhaite à tous de pouvoir mettre ces moments à profit pour retrouver au sein de la famille, entre amis, les sentiments chaleureux et les vraies valeurs.

Ces temps de Noël et de Nouvel An doivent permettre à chacun de renforcer ses repères et de trouver les ressources nécessaires pour aborder la nouvelle année sereinement, sans oublier ceux qui autour de nous n'ont pas la même chance. Car l'actualité nous montre chaque jour le visage bien différent de celui auquel nous aspirons tous !
L'année 2008 se termine et avec elle de gros chantiers pour notre commune : le chantier de l'espace culturel et sportif et la rénovation extérieure de la mairie.

Le chantier de l'espace culturel et sportif est terminé. Cet investissement traduit la volonté du conseil municipal d'investir dans des structures adaptées pour que les jeunes et les moins jeunes de notre village puissent s'épanouir dans leurs activités favorites. La réflexion sur la poursuite de l'aménagement du secteur sportif est en cour.

La rentrée scolaire avait posé de nombreuses interrogations quant à l'ouverture d'une classe bilingue à l'école primaire. Grâce aux efforts des parents, des enseignants et de la municipalité, l'inspection a porté une attention particulière à notre dossier. Que tous les intervenants de ce dossier soient remerciés.

La démocratie s'apprend dès le plus jeune âge. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a encouragé la mise en place d'un conseil municipal des enfants. Ce conseil est un lieu d'expression, un espace d'apprentissage de la démocratie.
Une enquête a été réalisée cet automne sous l'égide de la Caisse d'Allocations Familiales et du Département du Haut-Rhin pour recenser les besoins auprès des familles sur les activités extrascolaires. Les résultats de cette enquête nous amèneront au courant de l'année à faire des choix importants en direction de notre jeunesse.

Pour 2009, certains travaux sont déjà programmés, notamment la réfection de la Rue du Calvaire et du 8 Février pour le printemps.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir à la lecture de ce Mi Dorf n° 49. Le comité de rédaction du bulletin communal s'est fortement investi pour cette réalisation, que l'ensemble des membres en soit remercié.

Au moment de pousser la porte pour entrer dans cette nouvelle année 2009, je souhaite qu'elle commence dans la sérénité, la douceur, la chaleur, la solidarité ; mais aussi dans la persévérance.

Je vous souhaite chers concitoyens de passer d'agréables fêtes et je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2009.



François BERINGER,
Maire

Edito

On pourrait croire que les années se suivent et se ressemblent... Est-ce bien sûr ? D'ailleurs, même notre MI DORF ne se ressemble plus.... En est-il meilleur ou non ? Qui pourrait le dire ? Il se transforme ! Ce qui est sûr néanmoins, c'est que l'équipe se montre toujours, de semestre en semestre, aussi motivée et désireuse de vous apporter des informations aussi novatrices et inédites que faire se peut, ainsi que de relater les événements des six mois écoulés. Que chaque rédacteur en soit ici remercié. Sans chacun d'eux, MI DORF n'existerait pas ! Ils sont les garants de son âme et de sa pérennité.

Et je pense, à cet instant, plus particulièrement à une personnalité dont je vous ai déjà parlé, en termes feutrés, dans le numéro précédent : il s'agit de l'immense artiste qui nous fit don, au fil de 48 numéros, de son talent d'artiste en dessinant, à chaque fois, une page de garde unique et incomparable.... Il s'agit, bien évidemment, de Mme Louise HAAS.
Jamais nous ne lui rendrons assez grâce pour ce qu'elle nous a donné ! L'âge ne lui permet plus aujourd'hui de s'adonner à sa passion à savoir la peinture et le dessin... Merci Mme Haas ! Votre nom restera à jamais lié au MI DORF et restera gravé au fond de nos cœurs en lettres de lumière....
C'est M. Jean-Marie JOST qui a pris le relais. Merci à vous, Jean-Marie, d'avoir accepté de rejoindre notre groupe et de mettre votre talent au service de la communauté.

Et merci à vous, chers lecteurs et chères lectrices, pour votre fidélité et votre intérêt. Que l'année 2009 qui s'annonce vous soit propice. Qu'elle soit riche en rencontres réconfortantes, en moments ressourçants et en événements enrichissants....

Liliane HOMBERT



Sommaire

Page de garde : Jean-Marie JOST
2 ..... Mot du maire : François BERINGER
3 ..... Edito : Liliane HOMBERT

Le conseil municipal :
4 ..... Décisions et réalisations : Daniel MAURER
8 ..... Pourquoi la cérémonie du 11 novembre ? Liliane HOMBERT
9 ..... Cérémonie du 11 novembre 2008 : Liliane HOMBERT
10 ..... Visite à Grissheim : Corinne INVERNIZZI

Portraits :
11 ..... Marcel ARTZER par Henri GOETZ
12 ..... Véronique RENNER et Jean Marie JOST par Myriam HUET
13 ..... Les Seven Summits par Corinne INVERNIZZI
15 ..... Un „Petit" couple pas comme les autres par Liliane HOMBERT

Vie de la commune :
16 ..... Pêle mêle des six derniers mois : Liliane HOMBERT

Pages d'histoire :
21 ..... Une ancienne borne vous parle : Emile DECKER
21 ..... Les plus anciennes esquisses de Blodelsheim : Emile DECKER
22 ..... Le Père Antoine Beringer : Emile DECKER

Les écoles :
24 ..... L'école maternelle
26 ..... L'école primaire les Tilleuls
27 ..... Une rentrée à rebondissements : Valérie MAIO, Sylvie WALTISPERGER, Audrey SCHUH et Marine DORMOY-SITTERLE
28 ..... Mme le Recteur en visite à Blodelsheim : Liliane HOMBERT
29 ..... Le conseil municipal des enfants : Jeanine THUET et Liliane HOMBERT

Page spéciale anniversaire :
32 ..... Le corps des sapeurs pompiers a 75 ans : Ludovic BERINGER

Poème en français :
34 ..... Dans les yeux d'un enfant : Liliane HOMBERT

Poème en alsacien :
35 ..... A guat mul : Joséphine MAURER

Echo des associations :
36 ..... L'union des anciens combattants : Yvan HAMMER
36 ..... Croix Rouge - Antenne de Blodelsheim
37 ..... Chant et de musique d'Alsace : Patrick LAURENT
38 ..... Une mémorable partie de pêche... : Liliane HOMBERT
39 ..... L'association des donneurs de sang : Marie Odile WERNER
40 ..... Le TAB à Eschbach : Sophie VIRTEL
41 ..... Le conseil de fabrique
42 ..... La maison des jeunes et de la culture : Chantal MAENNER
43 ..... Animation jeunesse : Sylvia SCHMITT
45 ..... Une association en pleine expansion : Vivien RANIERI
45 ..... Le tennis club de Blodelsheim : Grégory DREYER

Divers :
46 ..... L'APA
47 ..... Donner une 2ème vie à vos appareils électroménagers
47 ..... Devenir assistante maternelle agréée
48 ..... Les recettes par Marie Odile WERNER et Myriam HUET
50 ..... Sécurité routière: Bernard BRUN

Tissu économique
51 ..... Développement des compétences de base
52 ..... L'entreprise THOMAS SARL : Daniel BAU

52 ..... Pensées à méditer choisies par Daniel BAU et Henri GOETZ

Vie de la commune :
53 ..... Les anniversaires : Anne Marie THUET
54 ..... Les jubilaires : Anne Marie THUET
55 ..... L'état civil : Anne Marie THUET
56 ..... Le concours des maisons fleuries : Annette LANG
58 ..... Ne manquez pas : Anne Marie THUET
59 ..... Comité de rédaction

Edition de décembre 2008, tirée à 950 exemplaires

Decisions et realisations du Conseil Municipal

NUISANCE SALLE POLYVALENTE ET TERRAIN DE FOOTBALL

La commune avait été condamnée par le Tribunal Administratif de Strasbourg à verser à M. et Mme BRUN René la somme de 14 281,25 € au titre des nuisances émanant de la salle polyvalente et du terrain de football.
Par décision du 30.6.2006, le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Maire de faire appel à ce jugement. Par arrêt rendu le 5 mai 2008, la Cour Administrative d'Appel de Nancy a ramené la somme due aux plaignants à 5 000 €. Un montant de 9 281,25 € a donc été reversé à la commune par M. et Mme BRUN.
Le Conseil Municipal, a pris acte de cet arrêt et a décidé de ne pas se pourvoir en cassation.

RAVALEMENT DES FACADES DE LA MAIRIE

Suite à une consultation d'entreprises, les travaux de réfection des façades de la Mairie ont été confiés aux entreprises BITZBERGER de Rumersheim le Haut pour le crépissage, BERINGER de Blodelsheim pour la peinture et DOS SANTOS de Blodelsheim pour les réparations de zinguerie et travaux de charpente.
Le montant global des travaux s'est élevé à environ 50 000 € compte-tenu de certains éléments non prévus initialement. En effet, en cours de travaux, il s'est avéré que le colombage du pignon Sud de la façade était totalement pourri. Ce colombage a été supprimé et remplacé par un pignon en béton cellulaire. Cette intervention a nécessité quelques adaptations pour stabiliser la charpente.



AFFECTATION DE BATIMENTS

Les locaux situés au rez-de-chaussée des immeubles N° 44 et 46 rue du Général de Gaulle (Bureau de Poste et local attenant) sont vacants.
Afin de décider d'une affectation future, une étude de faisabilité a été lancée avec différentes variantes : transformation en logements, aménagements pour y recevoir des activités du type tertiaire...). Le Conseil Municipal attend le résultat de l'étude pour se prononcer sur l'affectation des locaux.

FESTIVITES DU 13 JUILLET

La fête nationale a été célébrée le 13 juillet au soir. La cérémonie a débuté par un dépôt de gerbe au monument aux morts puis une retraite aux flambeaux a mené les participants à la salle polyvalente où a été organisé un bal par l'Association de Gestion de la salle polyvalente. Un feu d'artifice a été tiré à 24 H par la commune.

DISTRIBUTION DE L'EAU

Des variateurs de vitesse ont été installés sur les suppresseurs du château d'eau. Ces travaux permettent de desservir l'eau à une pression constante qui a été réglée à 3 bars.
L'installation en service depuis le mois de septembre, donne entière satisfaction. Le coût de l'opération s'est élevé à 15 000 €.

TRAVAUX DANS LES ECOLES

Le bureau de direction de l'école « Les Tilleuls » a été refait : revêtement de sol, mise en conformité électrique, faux-plafond, peinture, remplacement du mobilier.
Du matériel a été acheté pour compléter l'équipement des salles de classes : 16 chaises pour l'école « Les Tilleuls », 22 tables réglables pour l'école maternelle DEWATRE.

FONCTIONNEMENT DES ECOLES

Les mesures d'ajustement de la carte scolaire de juin 2008 préconisaient l'ouverture d'une classe monolingue et la fermeture d'une classe bilingue à l'école « Les Tilleuls ».
Cette organisation n'étant pas satisfaisante, diverses actions ont été menées par la Municipalité et le Comité des parents d'élèves.
Cette fédération des énergies, développée par les parents d'élèves, les enseignants et la commune, a permis de sensibiliser M. l'Inspecteur et le résultat fut probant puisque la classe bilingue a été réouverte.
Ainsi, à la satisfaction générale, l'école « Les Tilleuls » fonctionne avec quatre classes monolingues et une classe bilingue.

RAPPORT ANNUEL 2007 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le rapport annuel 2007 relatif aux prix et à la qualité du service de l'eau et de l'assainissement a été présenté au Conseil Municipal.
Ce rapport confirme que l'eau distribuée à Blodelsheim est parfaitement potable et conforme aux normes en vigueur.

ACCUEIL DE LOISIRS DES ENFANTS PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

Afin de pouvoir se positionner en matière d'accueil de loisirs des enfants pendant le temps scolaire (périscolaire), le Conseil Municipal a décidé de réaliser une enquête auprès des familles qui ont des enfants âgés de 3 à 11 ans.
Ainsi, grâce à la collaboration d'une dizaine de personnes bénévoles, 135 familles ont été contactées afin de connaître leurs souhaits en matière d'accueil des enfants.
Les questionnaires sont dépouillés par la Caisse d'Allocations Familiales et le Département du Haut Rhin qui fera parvenir le résultat de l'enquête à la commune.
Le résultat de ce sondage permettra au Conseil Municipal de réfléchir à la nécessité de concrétiser une structure adaptée aux différentes demandes.



ACHAT DE TAPIS DE SOL POUR L'EQUIPEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente a été équipée en tapis de sol permettant de pratiquer le Taekwondo ou une activité similaire.

AGREMENT D'UN GARDE CHASSE

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'agrément de Monsieur Hubert KIEFFER en qualité de garde-chasse sur le lot de chasse communal N° 2.

CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur le Préfet a demandé qu'un conseiller municipal en charge des questions de défense, soit désigné au sein de chaque commune. Ce dernier aura pour vocation de développer un lien Armée-Nation et sera l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du Département et de la Région. Mme HOMBERT Liliane a été désignée à cette fonction.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Sur proposition du Conseil Municipal et de la Chambre d'Agriculture du Haut Rhin, Monsieur le Préfet a procédé à la désignation du Bureau de l'Association Foncière qui se compose comme suit :
Membres titulaires : BRUN Claude, DECKER Chantal, LANG Annette, PETER Christophe, STAHL Clément, THIERRY Lucien
Membres suppléants : PETER Raymond, SITTERLE Jean-Pierre, STAHL Jean-Paul, THUET Patrick
Membres de droit : BRUN Bernard, un délégué de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
Présidente élue : LANG Annette

SITE WEB DE LA COMMUNE

Une consultation est en cours en vue de la concrétisation d'un site internet de la commune.
Les offres sont à l'étude et le choix du prestataire devrait intervenir prochainement. L'objectif du Conseil Municipal est de mettre le site en ligne durant le 1er semestre 2009.

TRAVAUX DE VOIRIE 2009

Un avant-projet est en cours d'élaboration en vue de l'aménagement de la rue du Calvaire et de la partie Nord de la rue du 8 Février.
Si les possibilités budgétaires le permettent, les travaux de réfection de ces deux rues seront réalisés en 2009.



ASSOCIATIONS FONCIERES URBAINES AUTORISEES DE LA « HARDT » et « TIERGARTEN »

Les aménagements des deux secteurs, entrepris en 2005 par les A.F.U.A. de la « Hardt » et « Tiergarten », sont à ce jour entièrement achevés.
Les travaux, entièrement financés par les propriétaires des terrains concernés, sont réceptionnés. Les voiries et réseaux (eau, assainissement, eaux pluviales) ont été transférés à la commune.
Aussi, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la dissolution des deux associations foncières urbaines. Ces deux réalisations sont un bel exemple de collaboration entre la commune et des propriétaires privés pour l'urbanisation des deux zones.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Un Conseil Municipal des enfants issus des classes de CM 1 et CM2 a été élu le 17.11.2008.
Il est composé de neuf membres qui siègeront au cours de l'année scolaire 2008/2009. (voir article page 29).

ACCUEIL DES ENFANTS SCOLARISES DANS LES ECOLES DE BLODELSHEIM EN CAS DE GREVE DES ENSEIGNANTS

En application d'une loi du 20 août 2008, la commune est chargée de l'accueil des élèves des écoles maternelles et primaires, en cas de grève du personnel enseignant.
Les modalités d'accueil ont été définies et le système sera opérationnel en cas de besoin.

PRESENCE POSTALE A BLODELSHEIM

La Poste a informé le Conseil Municipal de la fermeture du Bureau de Poste.
Malgré plusieurs interventions de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal, cette décision s'est avérée irréversible.
Pour assurer la pérennisation de la présence postale à Blodelsheim, deux choix ont été proposés à la commune : soit un point postal chez un commerçant, soit une agence postale en Mairie.
Le Conseil Municipal a opté pour le point postal chez un commerçant.

SECURITE ROUTIERE



La commission « Sécurité » s'est réunie à plusieurs reprises et a procédé à l'identification des points dangereux du village en matière de sécurité routière.
Des idées de solutions ont été émises et seront mises en œuvre au fur et à mesure. Certaines améliorations ont déjà été apportées telles que la pose de six panneaux de signalisation à proximité des écoles, la création de sept passages piétons supplémentaires, le renforcement du marquage routier au sol, la taille de certaines haies pour améliorer la visibilité.

TELEPHONIE MOBILE

Afin d'améliorer la qualité de la desserte en matière de téléphonie mobile, Orange France, souhaite implanter des équipements téléphoniques à Blodelsheim (pylône et coffrets annexes).
Plusieurs sites ont été testés pour assurer une bonne couverture de l'ensemble du ban.
La parcelle préconisée pour cette implantation est située au Nord du village et appartient à l'Association Foncière de Blodelsheim.
Cette dernière a répondu favorablement à la demande de la commune et a décidé de lui vendre les deux ares de terrain nécessaires à l'installation de ces équipements.
A présent, une révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme est nécessaire.Celle-ci sera soumise à enquête publique au cours de laquelle chacun pourra s'exprimer à l'égard de ce projet.
La décision définitive sera prise par le Conseil Municipal après cette enquête.

VOIRIE COMMUNALE

Les rues créées dans les secteurs aménagés par les A.F.U.A. « Tiergarten » et de la « Hardt » ont été intégrées dans la voirie communale. Suite à cette intégration, le tableau de classement des voies communales a été mis à jour et approuvé par le Conseil Municipal.
Ainsi, la longueur de voirie communale passe de 9,032 km à 12,981 km.



FETE DE NOEL DES AINES

Le Conseil Municipal a organisé le 21 décembre 2008 une fête de Noël à l'intention des aînés de la commune âgés de 65 ans et plus.

REGLEMENT DU CIMETIERE STE COLOMBE

Un règlement municipal du cimetière Ste Colombe a été établi par le Bureau d'Aide Sociale puis approuvé par le Conseil Municipal. Ce règlement sera affiché dans l'enceinte du cimetière.
Par ailleurs, les tarifs des concessions ont été révisés et sont à votre disposition en Mairie.

SECURITE NUCLEAIRE

La loi N° 2006-286 du 13 juin 2006 sur la Transparence et la Sécurité Nucléaire institutionnalise la création des commissions locales d'information (CLI) auprès des installations nucléaires de base. Ainsi, la Commission Locale de Surveillance (CLS) qui existe depuis 1977 pour le Centre de Production d'Electricité de Fessenheim (CNPE) devra être remplacée par une « C.L.I. »
Le Conseil Municipal a désigné Monsieur François BERINGER, Maire, pour siéger au sein de cette commission.

REGLEMENT D'UTILISATION DU BATIMENT COMMUNAL «ESPACE SPORTIF ET CULTUREL»

Le Conseil Municipal a établi un règlement d'utilisation du bâtiment communal « Espace Sportif et Culturel » situé rue de la Carrière.
Ce règlement définit les modalités d'utilisation des locaux et équipements.
A noter que le fonctionnement et l'utilisation du bâtiment seront confiés à un Comité de Gestion composé d'un représentant de chaque association utilisatrice, de deux conseillers municipaux et du Maire.



CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Le contrat temps libre signé entre la Commune de Blodelsheim et la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) et visant le développement d'une politique globale en direction des enfants de 6 à 16 ans en matière de loisirs et d'animation, est arrivé à échéance le 31.12.2007 et a été reconduit pour une durée de 3 ans (2008 à 2010). Par cette reconduction, le Conseil Municipal a confirmé l'engagement de la commune dans une politique jeunesse et enfance dynamique au bénéfice des familles de la Commune.

SUBVENTION AU CONSEIL DE FABRIQUE

Le Conseil Municipal a alloué une subvention de 500 € au Conseil de Fabrique à titre de participation à l'impression et la reliure de 100 livres décrivant la biographie de l'Abbé Joseph PHILIPPI, Curé de Blodelsheim, de 1836 à 1854. A noter que le bénéfice de la vente de ce livre reviendra intégralement au Conseil de Fabrique de l'église.

Daniel MAURER

Cérémonie du 11 novembre

Un peu d'histoire :

Pourquoi la cérémonie de commémoration du 11 novembre ?

Il y a 90 ans, le 11 novembre 1918 à 5h15 , les plénipotentiaires allemands acceptent les conditions du Maréchal Foch et signent l'armistice à Rethondes . Voici la fin d'une guerre atroce et meurtrière, la fin d'une guerre qui s'est enlisée pendant quatre années et qui s'est généralisée à toute l'Europe et au-delà ; la fin d'un enfer qui a fait huit millions de morts…
En mars 2008 ,est mort le dernier « poilu » Lazare Ponticelli , dernier survivant et dernier témoin de cette guerre. Il ne reste plus que le souvenir et le devoir de mémoire que nous devons à nos enfants.
Ce devoir de mémoire nous mène chaque année devant les monuments aux morts. Nous y déposons une gerbe pour honorer le courage de ces soldats qui sont morts «au champ d'honneur» dans des conditions le plus souvent affreuses, et auxquels nous devons d'être aujourd'hui des hommes et des femmes libres !
A Paris, sous l'arc de triomphe se trouve la tombe du soldat inconnu et brûle la flamme du souvenir.

Que sait-on de ce soldat inconnu ?

Ce soldat est un symbole : il représente tous les soldats français morts au cours de la première guerre mondiale, soit un million et demi. Sur son identité, on ne sait rien hormis qu'il était probablement français et qu'il est tombé lors de la bataille de Verdun .

Comment a–t-il été choisi ?
Le 10 novembre 1920, à Verdun, le soldat Auguste Thin (fils d'un soldat mort pendant la guerre) a l'honneur de choisir parmi huit cercueils. Il désigne le sixième et y dépose une gerbe. Pourquoi le sixième ? Auguste Thin appartenait au 6ème corps du 132ème (1+3+2=6) régiment d'infanterie. Ainsi fut choisi celui qui sera emmené à Paris puis inhumé en grande pompe sous l'Arc de Triomphe le 28 janvier 1921.
Depuis le 11 novembre 1923, tous les soirs, à 18H30, la flamme du souvenir est allumée.

Liliane HOMBERT



Auguste Thin



La tombe du soldat inconnu et la flamme du souvenir

Le 11 novembre 2008 à Blodelsheim en images



Messe de commémoration

Discours de M. le Maire devant les engins prêtés par M. Ernest Sauter





Présentation des gerbes devant l'autel



Dépôt des gerbes devant le monument aux morts



Honneur aux médaillés





Rassemblement devant l'église



la chorale chantant la Marseillaise

Visite à Grißheim

Le mardi 30 septembre, Norbert LAIS, Maire de Grißheim, a invité le conseil municipal de Blodelsheim à visiter sa commune.
Blodelsheim-Grißheim, c'est une histoire d'amitié qui a vu le jour sous l'instigation de notre historien local, Emile Decker et qui se poursuit par des échanges scolaires entre l'école des Tilleuls de Blodelsheim et la Grundschule ainsi qu'entre l'école Dewatre et le Kindergarten de Grißheim.
Pilotée par Norbert Lais, la délégation s'est donc promenée dans les rues de Grißheim. Une surprise nous attendait sur le circuit : une table dressée à l'entrée d'une rue. C'est en fait à l'inauguration du Blodelsheimerweg que Norbert Lais voulait nous faire participer.
L'émotion a été forte parmi nos concitoyens. Certains ont évoqué leurs grands-parents et se sont questionnés sur ce qu'aurait représenté pour eux cette amitié. Rejet suite à trop de rancœurs entre les deux peuples ou joie de voir l'histoire suivre un chemin différent ?
C'est en tout cas, à l'échelle de nos villages, un bel exemple de l'amitié franco-allemande et de la construction d'une Europe où les drames du passé n'auront plus leur place.
La visite de Grißheim s'est terminée par un repas pris dans la salle des fêtes du village. La délégation du conseil municipal de Blodelsheim a conclu en exprimant son souhait de voir cette amitié perdurer et les liens se renforcer entre les deux municipalités.

Corinne INVERNIZZI



A l'entrée du Blodelsheimer Weg



Visite de Grißheim



collation amicale



Toast à l'amitié



Norbert Lais avec François Beringer et Emile Decker

Marcel Artzer : percussionniste et timbalier solo de talent

C'est avec plaisir que je vais vous commenter la brillante carrière de Marcel, enfant de Blodelsheim, fils cadet de Maria et Edmond ARTZER domiciliés dans l'illustre maison VALENTIN sise Rue du Canal d'Alsace.

Marcel est né le 19 Avril 1968 à Colmar et a fréquenté l'école de Blodelsheim. Dès l'âge de 7 ans, il commence le piano au Conservatoire de Colmar. A 13 ans, il décide d'étudier l'orgue classique, l'écriture et l'analyse musicale, ainsi que les percussions dans la classe de M. Maurice MOERLEN.

En 1985, Marcel entre en classe de percussion au Conservatoire National Régional de Strasbourg. C'est avec Maître Jean BATIGNE qu'il découvre le monde de la percussion et l'art du jeu de la timbale française. Il entre dans l'Orchestre et l'Opéra de Strasbourg. Deux ans après il obtient sa première médaille d'or de percussion.

Parallèlement, Marcel fait des études de Dessinateur en Constructions Electriques ce qui ne l'empêche pas d'obtenir le diplôme de compositeur et arrangeur de la Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique en 1990. Entre 1989 et 1995, Marcel est membre du groupe Alsace Percussion MACUMBA. Pendant la même période, il fait des tournées avec l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg / Opéra du Rhin dans plus de 20 capitales et villes d'Europe. C'est à force de travail, de persévérance et surtout de talent que Marcel a pu accéder au poste très envié de Timbalier Soliste à l'Orchestre Symphonique de l'Opéra National de Nancy et de Lorraine et Percussionniste de l'ensemble Stanislas / Quatuor Stanislas.

En 1993, Marcel fonde et par la suite dirige l'école Alsace Percussion. Actuellement il est professeur de percussion à l'école Municipale de Musique de Rambervillers ; et, depuis 2006, assistant territorial d'enseignement artistique.

Marcel est le compositeur et arrangeur de la musique du spectacle « Les Nuits de STRASS »de 1992 et en 2001, il compose la marche Arabe « AL MANAR 2 » pour l'Orchestre d'Harmonie Municipale de JIJONA Alicante (Espagne).

C'est d'ailleurs, lors d'un stage de Percussion International à JIJONA que Marcel fit la connaissance de celle qui allait devenir sa femme Monica BERNABEU. Ils sont les heureux parents de Claudia 13 ans, Aïtana 9 ans et Pablo 1 an. La relève de Marcel est assurée : ses deux filles aînées sont déjà au Conservatoire National Régional de Nancy en horaire aménagé. En 2005 et 2007 Claudia a décroché la médaille d'or dans la discipline Guitare Classique, tandis que Aïtana a eu la médaille d'or en 2008 en filière Voix d'Enfant et Piano. Pablo, lui, devra encore attendre un peu…

Lors d'un séjour touristique à Nancy faites un petit tour sur la splendide place Stanislas : c'est là que vous trouverez l'OPERA NATIONAL DE LORRAINE-NANCY (www.opera-national-lorraine.fr), ainsi que la salle de concert de l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE ET LYRIQUE DE NANCY.

BLODELSHEIM peut être fier de compter parmi ses citoyens Marcel ARTZER Musicien talentueux.

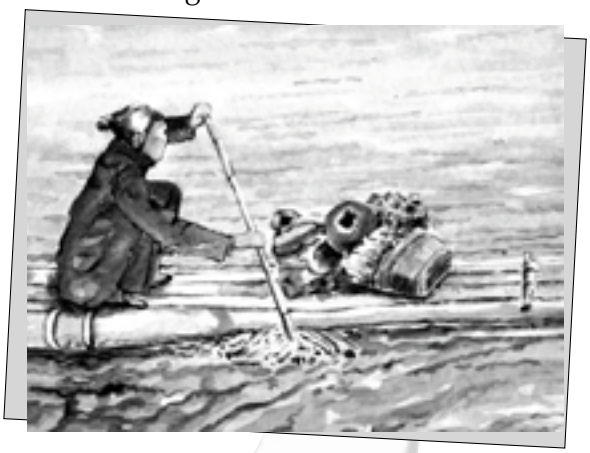
Propos recueillis par Henri GOETZ.





Promenade entre ici et ailleurs en compagnie de Véronique et Jean-Marie Jost

Une rencontre avec Véronique Renner et Jean-Marie Jost ressemble à un voyage au cours duquel la découverte et la réflexion se mêlent à la chaleur conviviale d'un échange toujours généreux. Laissez-vous transporter le temps de quelques lignes, en compagnie de deux globe-trotters de l'imaginaire !…



A eux deux, Véronique et Jean-Marie composent toute une palette de talents. En effet, au-delà de leurs formations et expériences professionnelles, ils se retrouvent dans une passion commune pour la peinture, le dessin, la photographie, la nature, et un attachement à leur Alsace natale aussi fort que leur amour du voyage.



Ils ont uni leurs talents respectifs voici quelques années pour réaliser et publier un ouvrage intitulé "Promenades enchantées autour du Mont Sainte-Odile" (*Editions Les Petites Vagues, 2006*). Réalisée à quatre mains, l'œuvre allie les douces aquarelles nées du pinceau et du crayon de Jean-Marie, à l'émouvante poésie jaillie sous la plume de Véronique. Le couple y célèbre la majesté naturelle du Mont Sainte-Odile, la beauté apaisante de ce lieu enchanteur dont chaque saison révèle l'éclat et dont Jean-Marie est d'ailleurs originaire. Au fil des pages, les deux auteurs évoquent les héritages et les mémoires ancrés dans cette terre, la vie qui l'anime au présent, ainsi que les horizons pérennes qui s'ouvrent devant elle. C'est une invitation à l'observation, à l'écoute des choses simples et précieuses qui se renouvellent d'année en année pour s'offrir à nous sans condition.

Véronique et Jean-Marie me racontent leur dernier projet…celui qui les a conduits à composer, toujours en tandem, l'histoire d'un petit cigogneau du nom de Toni. Les rêves de voyage et de découverte de Toni guident ses pas hors du parc alsacien, où il vit avec sa maman et ses semblables, vers une aventure semée de rencontres et de rebondissements.

L'ouvrage final -- *qui vient de sortir aux Editions Les Petites Vague*s -- a été conçu comme un livre pour enfants. Cependant, les illustrations captivantes de Jean-Marie, de même que les textes charmants de Véronique régaleront également ceux qui cultivent une part d'innocence, de rêve, l'amour de leur région, ou tout simplement l'altruisme dans la découverte de l'autre. Car l'histoire offre une véritable métaphore de tout ce qui anime ses auteurs, en cela qu'elle "s'inspire de leur côté rêveur et voyageur" ainsi que de leur profond attachement à leur région: l'Alsace.



Toni la cigogne

"*Toni rêve de découvrir le monde, d'avoir sa liberté*", m'explique Véronique. Mais "*cela a un prix: c'est de savoir se débrouiller*". Au cours de ses péripéties, Toni rencontre des animaux jusqu'alors inconnus de lui, du héron Hector, à l'écureuil Ernest, en passant par le ragondin Jojo. Autant d'aventures avec l'autre, celui qu'on ne connaît pas et dont la différence fait parfois peur. C'est assurément un des messages forts de l'ouvrage: comprendre, accepter et respecter l'autre dans les différences qu'il peut révéler. Et pourquoi pas, apprendre à l'aimer pour ce qu'il est. En choisissant la cigogne comme personnage principal, Véronique et Jean-Marie adressent un clin d'œil emblématique à la région et, à travers textes et images, invitent les

Véronique et Jean-Marie Jost (suite)

lecteurs à parcourir une partie de l'écosystème alsacien. Ainsi, le parc où vit Toni s'inspire du parc de cigognes de Hunawihr, au cœur du vignoble alsacien, tandis que d'autres paysages s'apparentent à ceux de la Petite Camargue. Le voyage de Toni traverse les saisons, tout comme les tableaux de Jean-Marie qui l'illustrent, comme pour célébrer les changements perpétuels qui scandent le rythme de la vie.

L'ouvrage se veut donc éducatif et reflète autant le désir de faire découvrir aux enfants la faune et la flore de la nature qui les entoure que l'importance d'appréhender ce qui est différent. L'histoire de Toni symbolise simultanément l'Alsace et la migration vers le lointain. C'est une fusion entre la tradition de la région alsacienne et l'ouverture vers l'ailleurs.

La vie de Véronique et Jean-Marie manifeste cet équilibre entre leur amour de la culture alsacienne et celui du voyage. Entre Europe, Afrique du Nord, Asie, et Amérique du Sud, Jean-Marie a foulé de nombreuses routes du monde. Plus récemment, Véronique s'est jointe à lui pour arpenter la Chine et Madagascar où, sac à dos et appareil photo en bandoulière, ils ont vécu d'inoubliables expériences humaines avec l'autre : celle ou celui qu'ils ne connaissaient pas. Tout en écoutant Véronique narrer les paysages, visages et rivages croisés lors de leur odyssée en Chine, j'admire les esquisses et les aquarelles réalisées par Jean-Marie. Le couple déborde tout simplement d'une créativité qu'il prend grand plaisir à partager avec son entourage. Cela se ressent d'ailleurs à travers ses publications. Du reste, les projets continuent, avec de nouvelles aventures à venir pour Toni le cigogneau.

Ainsi, au cœur de "Mi Dorf" vivent deux êtres dont la simplicité et l'humilité n'ont d'égal que le talent et la chaleur humaine.

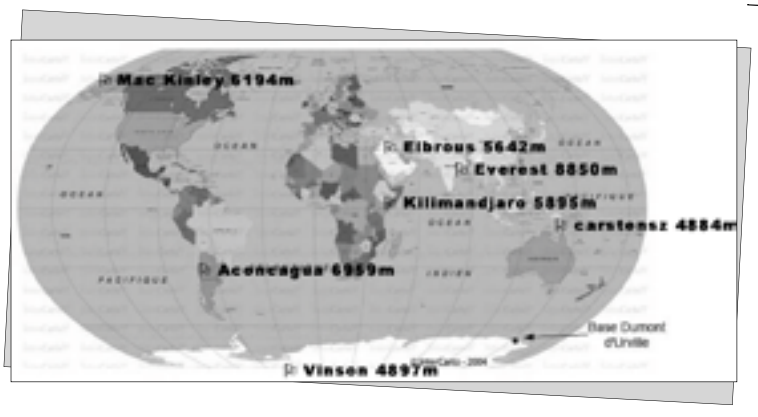
Pour cette édition du "Mi Dorf", Jean-Marie nous fait cadeau de l'illustration de couverture.

Quant à moi, je vous souhaite à tous un hiver douillet, lumineux, et porteur d'espoirs !

Myriam HUET

Les Seven Summits

Jean-Yves Invernizzi revient d'une de ses expéditions en montagne. Le but de Jean-Yves est de conquérir le plus haut sommet de chacun des continents. Il nous raconte…



J'en ai déjà réalisé trois : l'Aconcagua, sommet de l'Amérique du Sud avec ses 6 959 m d'altitude. L'Everest, sommet de l'Asie et toit du monde culminant à 8 850 m d'altitude. Et je reviens d'Océanie, dont j'ai conquis le sommet, le Carstensz, 4884 m d'altitude, ce 30 octobre.



Cette montagne se situe au centre de la Papouasie, sur l'île d'Irian Jaya, en plein climat équatorial. Il y pleut environ 25 jours par mois.

Pour atteindre le camp de base du Carstensz, il faut marcher pendant 5 jours dans la jungle et sur des hauts plateaux couverts de fougères arbustives sur environ 125 km. Cette marche est extrêmement éprouvante. Nous avons marché presque en permanence sous des trombes d'eau, nous nous enfoncions dans la boue parfois jusqu'au genou.

Une fois le camp de base atteint, nous avons pris 2 jours de repos. Les conditions sont très spartiates. Même au camp de base, pas un banc, pas le moindre abri à part notre tente, le feu est fait au milieu du camp, la fumée envahit tout.

Nous avons tenté le sommet le 30 octobre. Il n'y a pas de glaciers sous ces latitudes, le sommet se présente sous forme d'arêtes pierreuses effilées et dangereuses.

L'humidité rend l'escalade difficile, mais tout s'est bien passé. Tous les membres de l'équipe ont atteint le sommet. Le plus dur a été de refaire le chemin en sens inverse !
De nouveau 5 jours de marche sous la pluie et dans la boue !
Le souvenir que je garderai de cette expédition sera avant tout humain. Malgré la barrière de la langue, le contact avec nos porteurs papous a été fabuleux. On a du mal à imaginer le dénuement dans lequel vit ce peuple et pourtant, nous avons passé des moments inoubliables.

Pour réaliser mon rêve, il me reste à conquérir les sommets de l'Amérique du Nord, de l'Afrique, de l'Europe et de l'Antarctique.

J'espère tenter l'Elbrous, sommet de l'Europe, situé dans le Caucase et culminant à 5 642 m l'année prochaine. On considère souvent, à tort, que le Mont-Blanc est le plus haut sommet d'Europe. La division géographique de l'Europe comprend le Mont Elbrous. La limite géographique entre l'Europe et l'Asie n'est qu'à 15 km de ce sommet.



J'ai déjà tenté par deux fois le Mac Kinley et ai essuyé 2 échecs !
Ce sommet culmine à 6 194 m et se caractérise par des conditions météorologiques particulièrement capricieuses.
Il y fait un froid polaire (nous avons mesuré jusqu'à -27° à l'intérieur de la toile de tente) et les vents y sont très violents. Avec un bon équipement, on arrive à combattre le froid. Mais lorsque les vents atteignent une certaine vitesse, il est tout simplement impossible de progresser. J'ai joué de malchance lors de mes deux expéditions. Nous n'avons pas eu de fenêtre météo qui nous permette de tenter le sommet.
Espérons que la 3ème tentative sera la bonne !
L'ascension du Kilimandjaro, en Afrique devrait être une simple formalité. Ce sommet ne présente pas de difficultés particulières.

Par contre, l'ascension du mont Vinson, sommet de l'Antarctique avec ses 4 897 m d'altitude sera un très gros morceau.
L'Antarctique est le continent le plus froid et le plus venteux sur terre. Son altitude moyenne est de 2 290 m, ce qui en fait le continent le plus haut de notre planète.
Les crevasses, chutes de séracs, avalanches et surtout les vents violents rendent cette ascension très engagée.
Le mont Vinson est la plus haute montagne à proximité d'un pôle géographique.
Les effets physiologiques dus à l'altitude sont amplifiés par la latitude. L'alpiniste ressent les mêmes effets que s'il était à des centaines de mètres plus haut. Il me faudra compter aussi avec la chance pour réussir…

Corinne INVERNIZZI

Un «petit» couple pas comme les autres …

Lui, c'est Pascal Petit ; Elle, c'est Olivia Petit…. Voici un couple de « Petits » , grands par le cœur et doté, de surcroît, d'une paire d'adorables jumelles , Amandine et Angélique.



Lui, Pascal, grand, idéaliste, c'est la cigale qui sait devenir fourmi ; Elle, petite, déterminée, c'est la fourmi enjouée comme une cigale. Quel couple ! Ensemble, ils ont construit une famille forte des qualités indéniables de l'un et de l'autre…

Lui, ce qui le fait avancer, c'est l'écoute des autres, c'est œuvrer pour les autres au sein de la chorale et de son investissement dans la MJC. Elle, ce qui la fait avancer, c'est l'écoute des autres, c'est œuvrer pour les autres à travers sa formation d'auxiliaire de vie. Elle et lui, un couple de « Petit » donc, mais grands par le cœur, soudés l'un à l'autre par leur amour des autres mais aussi par leur amour de la danse. Car ils adorent danser, ça se sent, ça se voit quand on les regarde… Que ce soit le tango, la salsa, le cha-cha-cha, le rock ou le jive, voici nos deux « Petits » mus de mouvements ondulants et envoûtants qui nous donnent envie de nous mettre, nous aussi, en mouvement et de les imiter….

Elle, elle a découvert la danse à 22 ans, lui a 23 ans. Tous deux ont commencé ensemble la danse en septembre 1991 par des cours de rock au sol. Ils ont découvert ensuite le rock an Roll acrobatique en avril 1993. Pendant 2 ans, ils l'ont pratiqué en Championnat de France.

En septembre 2005, ils ont commencé les danses de salon. Danses aux rythmes latins avec la rumba, le cha-cha-cha, la samba, le jive et le paso-doble et aux rythmes « standard » avec les valses lente et viennoise, le tango, le quickstep et le slow-fox.

En septembre 2007, ils se sont initiés à la danse sportive avec Marc FABRICI de l'Ecole MS Danse d'Illzach qui leur a transmis le virus et le 3 février 2008, ils ont effectué leur première compétition à Auxerre en Senior 1 Latine. La compétition, c'est à la fois du stress, des joies, des déceptions mais aussi un bon groupe de copains….

A ce jour, ils sont en série E Latine & Standard avec l'objectif de passer en série D Latine & Standard.

Etre un couple dans la vie et dans la danse n'est pas tous les jours facile, il faut s'affirmer tout en se respectant.

Danser est une passion, un art de vivre, un défouloir, un immense bonheur ; on joue, on se raconte des histoires, mais c'est aussi se faire mal, se remettre constamment en question, s'entraîner encore et encore …
Danser, pour Olivia et Pascal, c'est exprimer leur amour des autres, c'est un cadeau pour ceux qui les regardent…. Et l'un des souhaits le plus profond de Pascal est de partager son amour de la danse. C'est pour cela qu'il a ouvert une section de danse au sein de la MJC, section ouverte à tous et à toutes, section ouverte pour VOUS !
Si cela vous tente, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Pascal (03 89 48 67 78).

Venez et voyez, vous ne serez pas déçus : l'ambiance y est chaleureuse et enjouée, le climat y est serein et amical… Laissez-vous tenter….

Liliane HOMBERT

Pêle mêle des six derniers mois

Catherine HAUT ET Daniel JUDAS
le 21 juin 2008



ROBERT Valérie et SOUTO-MAIOR David
le 5 juillet 2008





Cécile BRYCHE et
Thomas RAGÉ
le 12 juillet 2008

SEYLLER Sandrine et MULLER Stéphane
le 2 août 2008





Aline JUDAS et
Alain ALBACH
le 8 août 2008

SITTERLE Isabelle et MIESCH Christophe
le 23 août 2008





Marine DORMOY et Jean-Pierre SITTERLE
le 27 septembre 2008



Sylvia SERNA et Paul ESTEVE -TRANCOSO
le 6 septembre 2008







GULL Véronique et MARCHAL Jean-Claude
le 18 octobre 2008

La fête de la moisson





Fête de la moisson





Fête de la moisson











Fête de la moisson







Passage par Blodelsheim

Tour d'Alsace cycliste du 2 août





Tournoi de pétanque de la MJC



une délégation
du TAB à Eschbach



une délégation
du TAB à Eschbach



visite de la
station pompage
le 25 10 08





20.11.2008
Exercice PPI
cellule de crise





20.11.2006
Exercice PPI
déclenchement de la sirène